

Décision

Générale

colonial

Décision n° 2047 accordant une permission de quinze jours à Mlle. Economides, secrétaire contractuel

n° 2047

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 novembre 1947

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1947

Date du numéro
30 novembre 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1814, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu la demande de permission en date du 12 novembre 1947, de Mlle Economidès (Dorita), secrétaire contractuelle au service du personnel, des finances et de la comptabilité : Vu l'avis favorable du chef du service du personnel, les finances et de la comptabilité.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Une permission d'absence de quinze jours à solde entière, pour en jouir en Éthiopie, est accordée à Mlle Economidès (Dorita), secrétaire contractuelle au service du personnel, des finances et de la comptabilité. Art. 2. — La présente décision, qui aura effet pour compter du 29 novembre 1947. sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le Gouverneur et p. o. : Liurette.